



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU NORD
SUBVENTIONS Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts- AMENAGEMENTS DES TERRITOIRES- ACCUEIL DES JEUNES CHASSEURS

N° de territoire

Id Cynef

Ste de Chasse :

Tèl :

Port :

SUBVENTIONS 2019/2020

REGULATION DES PREDATEURS SUR VOTRE TERRITOIRE						
NOMBRES DE CAPTURES PAR CATEGORIE D ESPECE						
Nom et N° agrément piègeur	RENARD	RENARDEAU	FOUINE	CORNEILLE	CORBEAU FREUX	PIE BAVARDE

Attention, toute fausse déclaration entraînera la suppression de votre demande de subventions.

Avez-vous construit une grande cage à corvidés en 2019/2020 oui - non

(Joindre obligatoirement un justificatif)

INTEGRATION JEUNE CHASSEUR

Accueil d'un nouveau chasseur du Nord : OUI – NON

Photocopie de la validation de permis dans le Nord 2019-2020
et de son permis de chasser passé dans le Nord

Réservé
Fédération

Total 4 :

.....

**A retourner impérativement avant le 30 novembre à la Fédération des Chasseurs du Nord.
Joindre obligatoirement un RIB pour le règlement de votre subvention**

AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Réservé Fédération :				
Total 2 :	Culture à gibier (en place toute l'année) : Céréale / luzerne / mélange faunistique	Ilots de Maïs (200 m ² minimum- en place jusqu'au 15/03)	Cultures CIPAN autres que moutarde	Maintien des pieds de haies larges de 1m minimum
Localisation précise par relevé GPS et/ou un plan IGN				
Commune d'implantation				
Parcelles cadastrales				
Propriétaire du terrain				
Agriculteur concerné				
Type de culture				
Nombre de bandes ou parcelles				
Surface totale				
Lapin de garenne : (communes classés gibier) Création de garennes artificielles en 2019 :				

RENFORCEMENT POPULATION

Perdrix grises en lâchers d'été avant le 31/08 :	Nombres d'oiseaux lâchés
Avec chasse	
Sans chasse	

Faisans communs	Nombres d'oiseaux lâchés
Lâcher de reproducteurs	
Lâchers d'été avant le 31/08 :	

Réservé Fédération
Total 3 :

Rappel : date de facturation comprise entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020 (joindre justificatif)